



BULLETIN D'ADHESION

Année scolaire 2025-2026

L'adhésion couvre l'année scolaire : du 1^{er} sept 2025 jusqu'au 31 août 2026.

Le justificatif fiscal sera transmis en avril 2026, pour les impôts de l'année 2025, pour les cotisations versées avant le 31 déc 2025.

Il vous permettra de déduire 66% du montant de la cotisation syndicale de vos impôts, ou d'être remboursé(e) de ces 66%, en cas de non-imposition.



Adhérer, ou renouveler son adhésion avant le 1^{er} novembre 2025, c'est payer 5% de moins

Adhésion : ☐ 1^{ère} adhésion ☐ Renouvellement

Catégorie : Enseignant 1D ☐ Enseignant 2D ☐ Salarié de droit privé ☐ Retraité ☐

☐ M. ☐ Mme **NOM :** **Prénom**

Nom de jeune fille :

Né(e) le :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Coordonnées : Portable :

@ Mail :

Protection des données : J'autorise le SPELC à :

- m'adresser les publications éditées par le SPELC
- m'adresser des informations sur ma messagerie électronique, et être abonné(e) à l'alerte infos
- transmettre mes données personnelles à un tiers **UNIQUEMENT** au sein de la fédération nationale des SPELC et/ou aux syndicats locaux du SPELC, notamment en cas de mutation.

Rayer les mentions non acceptées

- Je souhaite recevoir la revue bimestrielle du Spelc, l'Educateur au format : ☐ papier ☐ numérique ☐ les deux
☐ Je ne souhaite pas recevoir l'Educateur

Etablissement Principal est (nom + ville) :

☐ école ☐ collège ☐ lycée général ☐ lycée technologique ☐ lycée professionnel ☐ autre.

Eventuellement : mon second établissement est (nom + ville) :

☞ **Mon suivi de carrière :** « **Bien rempli, bien défendu(e) !** »

➤ **ENSEIGNANT:**

Aidez-vous de votre bulletin de salaire ou de votre dernier arrêté de promotion de votre fiche de classification (salarié) si besoin.

☐ en contrat définitif ☐ en contrat provisoire (stagiaire) ☐ AESH

☐ maître délégué (entourer : CDD ou CDI), niveau d'études :

Corps : (ex : PE, certifié, PLP, PEPS, MA, Chef d'établissement ...) Echelon :

Temps de travail : / (xx/18h ou xx/20 ou xx/27h ou xx/36h)

Matière enseignée (enseignant 2nd degré) :

Indice : Date d'effet (= depuis le) :

(voir sur I-professionnel)

Indispensable pour calculer vos changements d'échelon !

ET / OU

➤ **SALARIE de droit privé :**

☐ en poste en CDI ☐ en poste en CDD ☐ à la retraite ☐ en retraite progressive

Temps de travail : /

Fonction :

Strate

Coefficient :

Degrés classifiants

Date d'effet (= depuis le) :

*Indispensable pour calculer
vos changements de degré !*

Date du dernier entretien professionnel :

Fonction syndicale : Je suis élu(e) au CSE : Oui / Non (rayer la mention inutile)

Date des dernières élections du CSE :

Montant à payer, en fonction du revenu mensuel :



SALAIRE MENSUEL NET Le salaire net imposable mensuel est celui <u>avant</u> le prélèvement à la source. (+ salaire Ogec, si cumul EN+ Ogec)	COTISATION ANNUELLE (Cocher la case correspondant)	Je renouvelle mon adhésion avant le 1 ^{er} novembre 2025, je bénéficie de 5 %. Montant à payer :	Montant réellement payé après la déduction fiscale (66 %)	Montant réellement payé à partir du 1 ^{er} nov 2025
En disponibilité, en congé parental, moins de 759€	60€	57 €	19,38 €	20,40 €
De 760€ à 1259€	75€	71€	24,14 €	25,50 €
De 1260€ à 1699€	85€	81 €	27,20 €	28,90 €
De 1700€ à 1999€	95€	90 €	30,60 €	32,30 €
De 2000€ à 2459€	110€	104 €	35,36 €	37,40 €
De 2460€ à 2649€	120€	114 €	38,76 €	40,80 €
Plus de 2650€	130€	123 €	41,82 €	44,20 €
Retraité	Versement libre, minimum 70 €			

Le Spelc Créteil abonne ses adhérents retraités à la revue de la Fnar « le courrier des retraités »

- Je déclare adhérer au syndicat professionnel Spelc Créteil et me conformer à ses statuts.
- Je consens à transmettre mes données personnelles au Spelc Créteil qui s'engage à les utiliser conformément aux dispositions légales prévues par le Règlement Général de la Protection des Données du 27 avril 2016 (RGPD)

Je note qu'en adhérant au Spelc, je bénéficie de la protection juridique Educ@pro des Mutuelles Saint-Christophe ; toutefois je ne serai pris en charge que si je suis à jour de ma cotisation.

Grâce aux partenariats entre le Spelc et les assurances Mneq et Mutuelles Saint-Christophe, je peux bénéficier de tarifs avantageux sur les mutuelles santé, et assurances maison et auto. <https://www.spelc.fr/services/offres-partenaires/>

Fait à, le..... Signature :

Merci de bien vouloir scanner le bulletin d'adhésion, complété et signé, et le retourner par mail à ms.hellegouarch@spelc.fr, pour tout règlement par virement, ou de le joindre à votre règlement par chèque et l'envoyer à **Marie-Suzanne HELLEGOUARCH**
5 bis, rue Marcellin Berthelot 93 100 Montreuil.

Coordonnées bancaires pour règlement par virement :

IBAN (International Bank Account Number)
FR76 1027 8064 4000 0211 7100 155

BIC (Bank Identifier Code)
CMC1FR2A